Le 26 octobre 2026

Objet : consultation pour la réalisation du projet de desserte forestière du Sapin de Brignon sur la commune de VENTEUGES ;

-route forestière ; création sur 2710 ml

-places de dépôt ; 1200 m2

-Piste de débardage ; 600ml

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un dossier de consultation pour la réalisation de la voirie forestière sur la commune de Venteuges composé comme suit :

1. Consultation

Chaque candidat doit répondre sur le cahier des charges du projet ci-joint. Il doit fournir les propositions de coût d'études pour les phases prédéfinies. Le cahier des charges sera complété et retourné signé.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter : Monsieur Aubazac Michel — Maire de la commune de Venteuges au 04 71 77 81 71.

2. Critères de sélection

Les critères de sélection seront les suivants : 50 % coût de la prestation et 50 % références et mémoire (qualité et pertinence du contenu de la proposition)

3. Réalisation de l'étude

A l'issue de la consultation, le candidat retenu sera invité à démarrer les études selon les phases établies du cahier des charges. Les travaux débuteront à la seule condition que tous les propriétaires concernés aient donné leur accord pour l'aménagement de la desserte forestière.

4. Présentation des offres

Les offres seront présentées et remises dans les conditions suivantes :

- lieu de dépôt : Mairie de Venteuges, le bourg 43170 Venteuges
- avec la mention Offre DE Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la voie forestière sur la commune de Venteuges
- Date limite de remise des offres sous pli cacheté : mardi 1er décembre à 12h00

Chaque offre sera remise contre récépissé ou transmise par tout moyen permettant d'en vérifier l'arrivée avant la date limite. Chaque candidat est responsable des délais d'acheminement.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération.

MAIRIE de VENTEUGES
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Haute-Loire)

Aubazac Michel, Maire